



OUI à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté » le 8 mars 2026 – Sans argent liquide, pas de résilience face aux crises



Le peuple suisse votera le 8 mars 2026 sur l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté ». Richard Koller, président du « Mouvement suisse pour la liberté » MSL, évoque des faits importants qui plaident contre la suppression de l'argent liquide en Suisse. Il explique de manière simple et plausible pourquoi l'argent liquide doit continuer à être garanti dans notre société à l'avenir. Tant que nous avons de l'argent liquide, nous sommes anonymes et autonomes, nous pouvons nous déplacer comme nous le voulons. Nous devons continuer à avoir la liberté de décider si nous voulons payer par voie numérique ou en espèces. Laissez-vous convaincre !

OUI à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté » le 8 mars 2026

Deux points très importants pour l'initiative sur l'argent liquide

Je m'appelle Richard Koller, je suis à la retraite et j'ai une grande expérience politique. Aujourd'hui, je m'engage pour le maintien de l'argent liquide. Pour moi, il est absolument essentiel que nous continuions à garantir l'argent liquide dans notre société à l'avenir, car deux raisons fondamentales m'ont poussé à m'engager en faveur de l'argent liquide. La première est que nous avons besoin de l'argent liquide en période de crise. Il est extrêmement important pour la résilience face aux crises. [Explication à l'écran : résilience, capacité à faire face aux crises, à s'adapter et à rester opérationnel]. En Suisse, sans argent liquide, nous ne survivrons pas six à huit semaines sans Internet ni électricité. L'économie s'effondrera, les petites et moyennes entreprises seront les premières touchées et nous serons confrontés à des problèmes alimentaires et à la famine.

C'est un point de vue, mais il y en a un autre, celui de l'anonymat. Il est très important que nous puissions à l'avenir acheter des produits sans être surveillés par l'État, sans être pénalisés pour des produits que nous avons peut-être achetés dans le passé et qui seront remis en question à l'avenir. De telles choses ne doivent pas se produire dans notre société et ce sont là, pour moi, les deux raisons principales pour lesquelles j'ai lancé cette initiative sur l'argent liquide.

Nous aurons donc le 8 mars un vote, un vote fédéral sur la question de l'argent liquide. L'argent liquide sera-t-il protégé par la politique ? Ou sera-t-il négligé par la politique, restera-t-il sans protection et finira-t-il par être supplanté et disparaître à l'avenir, comme en Norvège ou en Suède ?

La Confédération doit veiller à ce que l'on puisse payer partout en espèces !

L'initiative populaire vise à ce que les responsables politiques, c'est-à-dire la Confédération, veillent à ce qu'il y ait toujours suffisamment de billets et de pièces en circulation en Suisse afin qu'ils ne disparaissent pas, comme cela a été le cas en Suède et en Norvège, mais que la population puisse toujours payer en espèces, utiliser les transports publics avec des billets et des pièces et que l'argent liquide ne soit pas évincé en Suisse. Tel était l'objectif de la formulation de l'initiative populaire : la Confédération veille à ce qu'il y ait toujours suffisamment de billets en circulation.

Sans argent liquide, pas d'anonymat et pas de résistance en cas de crise !

L'argent liquide est donc quelque chose d'essentiel. Il permet aux gens d'être libres, de payer anonymement, de ne pas être traçables. Mais il est également très important en cas de crise, au nom de la résilience face aux crises, comme le dit la Banque nationale suisse. Une crise est un moment où la technologie n'est peut-être pas disponible. Nous n'avons pas d'électricité, nous n'avons pas Internet, et dans de telles situations, la population et l'économie doivent avoir la possibilité de continuer à exister, ce qui n'est possible qu'avec de l'argent liquide.

Des conséquences désastreuses si l'argent liquide disparaît !

Si la Suisse venait à se retrouver dans la même situation que la Suède ou la Norvège, où l'argent liquide a disparu, nous pourrions observer dans ces pays les conséquences d'une telle situation. En Suède et en Norvège, un agresseur pourrait aujourd'hui paralyser l'infrastructure électrique ou Internet, ce qui plongerait le pays dans le chaos en l'espace de quatre à six semaines. Les deux pays en ont pris conscience et tentent donc de rétablir l'argent liquide. Ce n'est pas si simple, car d'une part, il n'y a plus de caisses, et d'autre part, la population n'a plus d'argent. Ces mesures doivent bien sûr être prises à nouveau afin que les gens puissent continuer à vivre en sécurité et disposer d'argent liquide en cas de crise.

Sans argent liquide, pas de possession/propriété !

Une différence que peu de gens remarquent est la suivante : l'argent liquide est une propriété, et c'est aussi ma possession. Si j'ai de l'argent liquide en main, c'est ma possession. Si je ne peux accéder à l'argent liquide que via mon téléphone portable, ce n'est qu'un accès à ma propriété. Ce n'est pas une possession. Cela peut être interrompu à tout moment par une coupure de courant ou une panne d'Internet. Je ne suis alors plus libre et je ne peux plus rien acheter, je ne peux plus me déplacer, je n'ai plus accès à mon argent. C'est pourquoi il est important d'avoir toujours un peu d'argent liquide dans notre poche ou à la maison, afin de pouvoir continuer à acheter notre nourriture et nos produits si une telle situation se produit. Ici, cela n'est pas garanti. Donc, s'il n'y a plus d'argent liquide, nous sommes tout simplement confrontés à ce problème.

La disparition de l'argent liquide est orchestrée de manière malveillante !

Eh bien, c'est un peu une illusion que les gens ont de penser que l'argent liquide disparaît en fait à mesure que la situation ou la vie évolue. L'argent liquide ne disparaît pas en raison de l'évolution. C'est une volonté politique que de supprimer l'argent liquide. Depuis la création de la « Better Than Cash Alliance » en 2014, il existe une organisation proche de l'ONU qui a pour objectif de supprimer l'argent liquide à l'échelle mondiale et d'imposer partout les moyens de paiement numériques. L'argent liquide ne disparaîtra pas simplement parce que la politique l'interdit. L'argent liquide disparaît parce qu'on nous y habitue, parce qu'on nous donne les moyens – ou plutôt, il faut dire qu'on nous enlève les moyens – d'utiliser l'argent liquide partout. C'est ainsi que cela se passe, et il ne disparaîtra pas tout simplement.

Derrière la suppression de l'argent liquide se cachent des objectifs mondiaux !

Beaucoup de personnes qui souhaitent protéger l'argent liquide voient naturellement derrière son élimination un objectif global. Il n'est possible de contrôler les gens que sans argent liquide. Tant que nous avons de l'argent liquide, nous sommes anonymes et jouissons d'une certaine autonomie. Nous pouvons nous déplacer comme nous le souhaitons. S'il n'y avait plus d'argent liquide, les populations seraient bien sûr faciles à contrôler.

Il y a un deuxième point à prendre en compte dans le cadre de la suppression de l'argent liquide. L'argent liquide aide bien sûr aussi les grandes banques et les sociétés d'investissement telles que BlackRock à compenser les taux d'intérêt négatifs ou les situations défavorables, et à exiger des taxes qui ne peuvent pas être exigées aussi facilement à l'heure actuelle. En effet, si l'argent liquide disparaît, les taux d'intérêt négatifs peuvent être facilement changés, ce qui entraînerait une expropriation de fait, car si nous ne pouvons plus retirer notre argent de la banque, ces taux d'intérêt négatifs peuvent simplement être étendus davantage dans le négatif. Cela signifierait qu'il pourrait y avoir des taux d'intérêt négatifs de 10 % dans dix ou quinze ans et que si nous avions de l'argent, il nous manquerait 10 % chaque année.

Il y a encore un autre aspect à prendre en compte dans tout ce mécanisme. Si nous n'avons plus d'argent liquide, il est bien sûr possible de contrôler la société en disant que si vous n'avez pas dépensé votre argent dans les trois mois, il perdra tout simplement sa valeur. Cela permettrait de contrôler les populations, de les inciter à dépenser leur argent et à retravailler ensuite pour en gagner à nouveau. Et ce serait bien sûr une possibilité que les grandes entreprises, notamment les multinationales complexes, verraient d'un bon œil si leurs ventes pouvaient être contrôlées de cette manière.

La contre-proposition est inutile et doit donc être rejetée !

La contre-proposition stipule que la Banque nationale doit mettre suffisamment d'argent à disposition. Mais la Banque nationale n'a aucun moyen de vérifier que cet argent peut effectivement être utilisé sur le marché. La Banque nationale ne fait que mettre à disposition la quantité d'argent demandée par les banques. Elle n'a pas la possibilité d'exiger la mise en place de distributeurs automatiques pour que l'argent liquide puisse encore être retiré. Les distributeurs automatiques conduiraient à nouveau à payer en espèces dans les transports publics, sur les marchés de Noël et partout ailleurs. La Banque nationale ne peut pas en décider ainsi. La contre-proposition n'a donc rien à voir avec l'initiative populaire. La contre-proposition est inefficace. C'est pourquoi nous n'avons pas accepté la contre-proposition et

continuons d'insister pour que l'initiative populaire soit acceptée, car celle-ci engage les responsables politiques, qui ont les moyens d'agir. Ils peuvent décider que les transports publics continueront d'accepter les paiements en espèces. Ils peuvent décider qu'un certain nombre de distributeurs automatiques de billets doivent être disponibles en Suisse. Ils peuvent décider que nous continuerons de pouvoir payer en espèces partout sur les marchés de Noël. C'est là la grande différence entre l'initiative populaire et la contre-proposition. Nous engageons les responsables politiques, tandis que la contre-proposition engage la Banque nationale suisse à faire ce qu'elle fait déjà aujourd'hui et supprime simplement la base légale au niveau constitutionnel. Mais rien ne change. C'est pourquoi il est impératif de répondre OUI à l'initiative populaire lors du vote. Il y a un deuxième point qui différencie l'initiative populaire de la contre-proposition. Dans l'initiative populaire, on dit que la monnaie suisse est le franc suisse. La contre-proposition dit que la monnaie suisse est le franc. Et c'est faux. Si tu regardes la norme ISO 4217, tu verras que la monnaie suisse est le franc suisse. Et bien sûr, en modifiant la Constitution pour remplacer « franc suisse » par « franc », le Conseil fédéral poursuit peut-être un objectif – nul ne pense au mal – mais cela lui permettrait d'introduire le franc électronique dans la loi en tant que monnaie suisse. Et cela aurait pour conséquence que le peuple et les cantons ne pourraient plus en décider, car dans le cadre d'un référendum facultatif, seul le peuple peut décider de l'accepter ou de le rejeter.

« Billets et pièces » au lieu d'une fonction numérique d'argent liquide !

Dans l'initiative populaire, nous parlons de billets et de pièces. Pourquoi pas d'argent liquide ? L'argent liquide n'est pas un terme définitif que l'on peut définir clairement, car l'argent liquide est aussi quelque chose qui pourrait être purement numérique. Et ce, pour la raison suivante. Vous voyez, les juristes de l'UE et de ces comités chargés de la suppression de l'argent liquide ont découvert que si j'ai un montant sur mon téléphone portable – même si j'y ai accès, je vois ici un montant – et que je le transfère à un autre téléphone portable avec TWINT, il s'agit alors d'un paiement en espèces. Et ce paiement en espèces amènerait les juristes à dire qu'il s'agit en fait d'argent liquide. Il a été transféré d'un détenteur à un autre et ne constitue donc pas un crédit. On pourrait donc dire à l'avenir que l'argent numérique sur le téléphone portable est de l'argent liquide. – On ne peut pas dire cela. C'est très simple : ici, c'est clair, j'ai des billets et j'ai aussi des pièces – et cela est clairement défini dans la Constitution, qui a besoin d'informations claires et de termes clairs. Et c'est également un point de la contre-proposition. Elle est imprécise, elle n'est pas claire. Notre initiative populaire est formulée de manière très claire et parle de billets et de pièces, car nous voulons précisément protéger les billets et les pièces, et non pas éventuellement à l'avenir une fonction d'argent liquide numérique qui aurait été définie ainsi sur le plan juridique.

Parrainez un journal de vote contenant des informations cachées pour chaque foyer !

Un point important de l'initiative populaire, qui sera soumise au vote le 8 mars, est que nous pouvons voter d'une part pour une initiative populaire avec des billets et des pièces et d'autre part pour une contre-proposition. L'initiative avec des billets et des pièces est très claire, tandis que la contre-proposition est un peu ambiguë, floue ou pas tout à fait claire. Afin que les gens comprennent bien cela, nous avons rédigé un journal dans lequel les différences sont clairement décrites. Afin que ce journal puisse être distribué dans chaque foyer, nous l'avons mis en ligne sur www.flyer-ueberall.ch. Il peut y être commandé pour être distribué dans les boîtes aux lettres des différentes communes. Merci de nous soutenir afin que

chacun puisse avoir une vision claire de ce sur quoi il votera le 8 mars. Merci beaucoup.

Les personnes vivant au seuil de la pauvreté sont les premières à souffrir lorsque l'argent liquide disparaît !

Si l'argent liquide disparaît en Suisse, qui en souffrira en premier lieu ? Ce sont bien sûr les plus pauvres qui en pâtiront en premier. Nous le constatons également dans les plaintes que j'ai déposées contre les transports publics. Qui souffrira si les transports publics n'acceptent plus les paiements en espèces ? Ce sont ceux qui doivent vivre chaque jour avec trois, cinq ou peut-être à peine huit francs. Ils montent dans un bus, ne peuvent pas payer, il n'y a plus de distributeur automatique de tickets. Et ce sont ces personnes que nous excluons de notre vie. Ce n'est tout simplement pas juste, ce n'est pas équitable. Ces personnes ont elles aussi le droit d'utiliser les transports publics. Elles ont le droit de payer en espèces dans les toilettes publiques, car elles ne peuvent pas obtenir de carte de crédit, parce qu'elles n'ont pas d'argent ou parce qu'elles sont tombées entre les mailles du filet et n'ont pas de compte bancaire, parce qu'elles ne peuvent pas s'offrir un téléphone portable doté des fonctionnalités d'un smartphone. Il est très, très important que nous en prenions conscience. Nous avons un million de personnes qui vivent au seuil de la pauvreté. Et nous avons beaucoup de personnes âgées qui ne vivent que de leur rente AVS. Ces personnes ne peuvent pas acheter une carte prépayée et y bloquer 20 ou 50 francs. Elles vivent avec chaque franc dont elles disposent chaque jour. Il est important que ces personnes ne soient pas exclues de la société, qu'elles puissent continuer à participer à la vie de notre société.

Conserver son argent liquide, c'est payer en espèces !

C'est pourquoi il est très, très important que nous continuions à utiliser notre argent liquide. Mais cela nécessite également un certain engagement de la part de la population, car nous devrions à nouveau payer davantage en espèces, notamment pour les petits montants, afin que les caisses ne disparaissent pas dans les centres commerciaux, les stations-service et partout ailleurs. Car si plus personne ne paie en espèces, il est logique que les caisses soient supprimées et que l'argent liquide soit ainsi évincé. Si nous n'avons plus d'argent liquide, nous courons le risque de souffrir un jour ou l'autre de cette éviction. Ne pas avoir de billets ni de pièces signifie ne plus pouvoir rien acheter en cas de crise. C'est pourquoi je demande à tout le monde d'avoir chez soi environ 700 francs par personne, car si nous n'avons plus d'électricité, si nous n'avons plus Internet – nous le voyons en Iran, où Internet a tout simplement été coupé –, si nous n'avons plus cela, nous avons besoin de personnes qui ont encore de l'argent chez elles pour que l'économie puisse continuer à fonctionner. On peut alors donner quelque chose à son voisin afin que celui qui n'a plus de billets ni de pièces chez lui puisse tout de même acheter quelque chose et que l'économie continue d'exister. C'est extrêmement important. Prenons l'exemple de l'Allemagne, à Berlin : une attaque contre un distributeur d'électricité a privé d'électricité un quartier pendant cinq jours. C'était le chaos, il régnait parfois une atmosphère de guerre. En tant que personnes sensées et Suisses intelligents, nous devrions éviter cela et donc payer de temps en temps davantage en espèces que nous n'en avons l'habitude.

Sécurisez votre argent liquide pour pouvoir survivre en cas de crise !

Si vous votez OUI le 8 mars, vous n'avez absolument rien perdu, vous êtes gagnants sur tous les plans. Vous avez gagné une chose : que la politique doit garantir la sécurité de l'argent liquide. Et si nous avons besoin d'argent liquide en cas de crise, vous êtes à nouveau gagnants, car vous pouvez survivre. Et vous n'avez rien perdu, car nous ne luttons pas contre la monnaie numérique. Nous voulons simplement que vous continuiez à avoir la liberté de décider si vous payez par voie numérique ou en espèces. Pour cela, nous devons voter OUI à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté » le 8 mars. Et si vous votez OUI aux deux, n'oubliez pas de cocher la case en bas, là où il est écrit : « Si vous votez OUI aux deux, quelle initiative populaire préférez-vous ? » Votez pour l'originale, votez pour « L'argent liquide, c'est la liberté », cochez cette case. Merci beaucoup. Nous ne perdons pas, nous ne faisons que gagner.

de rk./dd.

Sources:

Creative Commons Lizenzen

<https://creativecommons.org/licenses/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#ArgentLiquide - Argent liquide - www.kla.tv/ArgentLiquide

#AbolitionArgentLiquide - Abolition de l'argent liquide -

www.kla.tv/AbolitionArgentLiquide

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#InitiativesPopulairesSuissses - Initiatives populaires suisses -

www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuissses

#OpinionSansFard - Opinion sans fard - www.kla.tv/OpinionSansFard

#PolitiqueSuisse - www.kla.tv/PolitiqueSuisse

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.